

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du jeudi 20 février 2025 à 18h00 en Mairie

Présents : MM. Serge LOUDES (Maire), Nicole SCURI (1^{ère} Adjointe), Philippe SARACIVA (2^{ème} Adjoint), Philippe MOULIE, (3^{ème} Adjoint), Christian COLL, Christelle CLAUDE, Carole HUMBERT-CRINELLI, Claude RAUBER, Armand MORAZZANI.

Etaient excusés : Martine PROTO (donne pouvoir à Claude RAUBER).

Absents non excusés :

Secrétaire de séance : Nicole SCURI.

ORDRE DU JOUR :

- Signature des précédentes délibérations.
- Délibération portant sur le montant du stationnement du taxi LO BIANCO pour la durée de l'arrêté 2022.007 soit jusqu'en 2027.
- Délibération portant sur la demande de subvention DETR 2025 pour la construction et aménagement d'une résidence et atelier d'artistes.
- Délibération portant sur la demande de subvention au Département 2025 pour la construction et aménagement d'une résidence et atelier d'artistes.
- Délibération portant sur la demande de subvention à l'Agglomération Provence Verte (FDC 2025) pour la construction et aménagement d'une résidence et atelier d'artistes.
- Délibération portant sur la demande de subvention au Département (FIC) 2025 pour la pose de climatisations réversibles dans les bureaux de la Mairie.
- Délibération portant sur l'aide solidaire au peuple de Mayotte suite au passage du cyclone en décembre 2024.
- Délibération portant sur la demande de subvention de l'Association « Avant-Gout » pour l'année 2025.
- Délibération portant sur la demande de subvention de l'Association « Outrevert » ACACC pour l'année 2025.
- Délibération portant sur la demande de subvention FRAT 2025 pour l'aménagement extérieur de l'église.
- Délibération portant sur la demande de subvention à La Région 2025 pour l'aménagement extérieur de la Maison du Pont.
- Délibération portant sur la demande de subvention à l'Agglomération de la Provence Verte pour l'acquisition de matériel de cuisine pour le projet de conserverie et insertion à Châteauvert.
- Questions diverses.

OBJET : DELIBERATION PORTANT SUR LE MONTANT ANNUEL DU DROIT DE STATIONNEMENT DU TAXI LO BIANCO SUR LA COMMUNE DE CHATEAUVERT POUR LA DUREE DE L'ARRETE 2022.007 SOIR JUSQU'EN 2027.

Mr Le Maire propose le montant de 180€ (Cent quatre-vingt Euros) pour le droit de stationnement du taxi de Mr LO BIANCO sur la Commune de Châteauvert pour la durée de l'arrêté 2022.007 soit jusqu'en 2027.

Monsieur le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal pour valider le montant du droit de stationnement pour un montant de 180€ (Cent quatre-vingt Euros)

Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

ARRETE JOINT.

DELIBERATION PORTANT SUR LA DEMANDE DE SUBVENTION A L'ETAT (D.E.T.R.) POUR L'ANNEE 2025 CONCERNANT LA CONSTRUCTION D'UNE RESIDENCE ET ATELIER D'ARTISTES.

Monsieur le Maire expose,

La commune de Châteauvert abrite sur son territoire un Centre d'Art (CACC) entouré par un Jardin de Sculptures.

La compétence culture ayant été prise par l'Agglomération Provence Verte, cette dernière gère les activités du Centre d'Art et sollicite les communes pour mettre à disposition des habitations permettant de loger des artistes en résidences.

Pour répondre à ce besoin qui concerne particulièrement le Centre d'Art, la commune de Châteauvert a décidé d'investir dans la construction d'une résidence ainsi qu'un atelier d'artistes.

La commune de Châteauvert construit actuellement un bâtiment d'environ 300 m2 qui sera achevé au printemps 2025. Ce bâtiment a pour vocation le stockage de matériel communal, ainsi qu'une résidence et un atelier d'artistes.

C'est sur ce projet que porte la demande à l'Etat (D.E.T.R) pour l'année 2025.

Pour pouvoir réaliser ce projet, Le Maire va demander différentes aides sous forme de subvention.

Le plan de financement se présente comme suit :

OBJET	MONTANT H.T	MONTANT T.T.C
Construction d'une résidence Et un atelier d'artistes	155 599.30€	186 719.16€

Subventions demandées :

D.E.T.R.....	15 559.93€ HT
Le Département.....	77 799.65€ HT
L'Agglomération de la Provence Verte.....	31 119.86€ HT
Autofinancement Commune :	31 119.86€ HT

Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

DELIBERATION PORTANT SUR LA DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT POUR L'ANNEE 2025 CONCERNANT LA CONSTRUCTION D'UNE RESIDENCE ET ATELIER D'ARTISTES.

Monsieur le Maire expose,

La commune de Châteauvert abrite sur son territoire un Centre d'Art (CACC) entouré par un Jardin de Sculptures.

La compétence culture ayant été prise par l'Agglomération Provence Verte, cette dernière gère les activités du Centre d'Art et sollicite les communes pour mettre à disposition des habitations permettant de loger des artistes en résidences.

Pour répondre à ce besoin qui concerne particulièrement le Centre d'Art, la commune de Châteauvert a décidé d'investir dans la construction d'une résidence ainsi qu'un atelier d'artistes.

La commune de Châteauvert construit actuellement un bâtiment d'environ 300 m² qui sera achevé au printemps 2025. Ce bâtiment a pour vocation le stockage de matériel communal, ainsi qu'une résidence et un atelier d'artistes.

C'est sur ce projet que porte la demande au Département pour l'année 2025.

Pour pouvoir réaliser ce projet, Le Maire va demander différentes aides sous forme de subvention.

Le plan de financement se présente comme suit :

OBJET	MONTANT H.T	MONTANT T.T.C
Construction d'une résidence Et un atelier d'artistes	155 599.30€	186 719.16€

Subventions demandées :

D.E.T.R.....	15 559.93€ HT
Le Département.....	77 799.65€ HT
L'Agglomération de la Provence Verte.....	31 119.86€ HT
Autofinancement Commune :	31 119.86€ HT

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

DELIBERATION PORTANT SUR LA DEMANDE DE SUBVENTION A L'AGGLOMERATION DE LA PROVENCE VERTE FDC 2025 (Fonds De Concours) CONCERNANT LA CONSTRUCTION D'UNE RESIDENCE ET ATELIER D'ARTISTES

Monsieur le Maire expose,

La commune de Châteauvert abrite sur son territoire un Centre d'Art (CACC) entouré par un Jardin de Sculptures.

La compétence culture ayant été prise par l'Agglomération Provence Verte, cette dernière gère les activités du Centre d'Art et sollicite les communes pour mettre à disposition des habitations permettant de loger des artistes en résidences.

Pour répondre à ce besoin qui concerne particulièrement le Centre d'Art, la commune de Châteauvert a décidé d'investir dans la construction d'une résidence ainsi qu'un atelier d'artistes.

La commune de Châteauvert construit actuellement un bâtiment d'environ 300 m² qui sera achevé au printemps 2025. Ce bâtiment a pour vocation le stockage de matériel communal, ainsi qu'une résidence et un atelier d'artistes.

C'est sur ce projet que porte la demande du Fonds De Concours 2025.

Pour pouvoir réaliser ce projet, Le Maire va demander différentes aides sous forme de subvention.

Le plan de financement se présente comme suit :

OBJET	MONTANT H.T	MONTANT T.T.C
Construction d'une résidence Et un atelier d'artistes	155 599.30€	186 719.16€

Subventions demandées :

D.E.T.R.....	15 559.93€ HT
Le Département.....	77 799.65€ HT
L'Agglomération de la Provence Verte.....	31 119.86€ HT
Autofinancement Commune :	31 119.86€ HT

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

**OBJET : DELIBERATION PORTANT SUR LA DEMANDE DE SUBVENTION AU
DEPARTEMENT - FIC (Fonds des Initiatives Communales) POUR L'ACQUISITION DE
CLIMATISATIONS REVERSIBLES POUR LES BUREAUX DE LA MAIRIE.**

Monsieur Le Maire expose,

Notre commune soucieuse d'offrir un cadre de travail agréable à son personnel tout en diminuant la dépense énergétique, souhaite équiper les locaux d'une climatisation.

La demande porte sur l'achat et l'installation d'un système de climatisation réversible.

Afin d'effectuer ces travaux, la commune va demander une subvention au DEPARTEMENT (FIC) au titre de l'année 2025.

<u>Objet</u>	<u>Montant TTC</u>	<u>Montant H.T</u>
Climatisations réversibles bureaux de la mairie	6 452.40€	5 377.00 €

Subventions demandées

LE DEPARTEMENT(FIC)..... 3000.00 €

Auto financement Commune :2 377.00 €

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

**OBJET : DELIBERATION PORTANT SUR LA PARTICIPATION FORFAITAIRE PAR
SOLIDARITE AU PEUPLE DE MAYOTTE.**

Le Maire expose qu'il a reçu un mail de l'Association des Maires de France faisant référence à l'appel à la solidarité nationale suite au cyclone qui a dévasté les terres de nos compatriotes de Mayotte en décembre 2024.

L'Association des Maires de France met en place un dispositif de soutien avec la Protection Civile propose aux communes, qui le souhaitent, de délibérer sur une participation qui pourrait être adressé par solidarité, cette aide financière pouvant contribuer à la lourde tâche de reconstruction.

Le Maire propose d'allouer une participation de 1 € (un euros) par habitant. Sachant que le dernier recensement a confirmé une population totale de Châteauevert au 1^{er} janvier 2024 à 149 habitants, le montant de l'aide sera arrondi à 150 € (cent cinquante euros).

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

OBJET : DELIBERATION PORTANT SUR LA DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION « AVANT GOUT » POUR L'ANNEE 2025.

Le Maire expose que l'association « Avant-Gout » a demandé à la commune une subvention de 3000€ (Trois mille euros) pour l'année 2025.

Cette subvention servira :

Mettre en œuvre la cuisine de la salle communale de Châteauevert.

Accompagner financièrement dans le cadre de la journée de lancement d'insertion de notre activité avec un projet de conserverie.

En effet, le restaurant est un atout et une complémentarité de l'activité du Centre d'Art Contemporain et de son magnifique jardin des sculptures, participant ainsi au rayonnement de Châteauevert.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

OBJET : DELIBERATION PORTANT SUR LA DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION « OUTREVERT » ACACC (Les Amis du Centre d'Art Contemporain de Châteauevert) POUR L'ANNEE 2025.

Le Maire expose que l'association « Outrevert » Les Amis du Centre d'Art Contemporain de Châteauevert a demandé à la commune une subvention de 3000€ (Trois mille euros) pour l'année 2025.

Cette subvention servira :

Objectifs de l'association Outrevert, les amis du CACC:

- Développer des activités culturelles en lien avec l'Art sur la commune de Châteauevert
- Contribuer à la diffusion de l'Art contemporain à tout public
- Accompagner le développement du parc des sculptures avec la commune et le Centre d'Art Contemporain de Châteauevert

Description pour l'année 2025 :

Saison estivale :

Festival FADA 2025 :

5 et 6 juillet, Projections de fictions, documentaires (courts et longs métrages) et rencontres, en lien avec l'Art Contemporain, en collaboration avec le CACC.

Hors saison estivale :

Accueillir des artistes et des événements artistiques

* programmation d'une pièce de la compagnie « Artsenicum » de Philippe Chuyen intitulée : « Le prix d'un Goncourt » ; 3/05/2025 Maison communale de Châteauvert, en collaboration avec le Centre d'Art Contemporain.

* Festival « Les bains de Forêts » 14 Juin dans le jardin de sculptures.

En raison de la présence de 4 membres du bureau de l'Association, ces personnes ne participeront pas au vote.

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 4

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION POUR L'AMENAGEMENT EXTERIEUR DE L'EGLISE ET DU PRESBYTERE POUR L'ANNEE 2025.

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire d'effectuer cette année l'aménagement extérieur de l'église et du presbytère.

Pour pouvoir les réaliser, Le Maire va demander différentes aides sous forme de subvention, et en particulier à La Région.

Le plan de financement se présente comme suit :

OBJET	MONTANT T.T.C	MONTANT H.T
Aménagement extérieur de l'église Et du Presbytère	58 404.00€	48 670.00€

Subventions demandées :

La Région.....19 468.00 € HT
Le Département19 468.00 € HT
Autofinancement Commune : 9 734.00 € HT

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT POUR L'AMENAGEMENT EXTERIEUR DE L'EGLISE ET DU PRESBYTERE POUR L'ANNEE 2025.

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire d'effectuer cette année l'aménagement extérieur de l'église et du presbytère.

Pour pouvoir les réaliser, Le Maire va demander différentes aides sous forme de subvention, et en particulier au Département.

Le plan de financement se présente comme suit :

OBJET	MONTANT T.T.C	MONTANT H.T
Aménagement extérieur de l'église Et du Presbytère	58 404.00€	48 670.00€

Subventions demandées :

La Région.....19 468.00 € HT
Le Département19 468.00 € HT
Autofinancement Commune : 9 734.00 € HT

Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION AU TITRE « NOS COMMUNES D'ABORD » POUR L'ANNEE 2025 POUR L'AMENAGEMENT EXTERIEUR DE LA MAISON DU PONT.

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire d'effectuer cette année la l'aménagement extérieur de la Maison du Pont afin de mettre en valeur l'œuvre qui a été posé.
Pour pouvoir les réaliser, Le Maire va demander différentes aides sous forme de subvention à La Région au titre « Nos Communes D'abord ».

Le plan de financement se présente comme suit :

OBJET	MONTANT T.T.C	MONTANT H.T
Aménagement extérieur De la Maison du Pont.	27 225.60€	22 688.00€

Subventions demandées :

F.R.A.T.....15 000.00€ HT

Autofinancement Commune : 7 688.00€ HT

Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

DELIBERATION PORTANT SUR LA DEMANDE DE SUBVENTION A L'AGGLOMERATION DE LA PROVENCE VERTE FDC 2025 (Fonds De Concours) CONCERNANT L'ACQUISITION DE MATERIEL DE CUISINE POUR LE PROJET CONSERVERIE ET INSERTION A CHATEAUVERT.

Monsieur le Maire expose,

Mettre en œuvre la cuisine de la salle communale de Châteauvert.

En effet, le restaurant est un atout et une complémentarité de l'activité du Centre d'Art Contemporain et de son magnifique jardin des sculptures, participant ainsi au rayonnement de Châteauvert.

C'est sur ce projet que porte la demande du Fonds De Concours 2025.

Le plan de financement se présente comme suit :

OBJET	MONTANT H.T	MONTANT T.T.C
Acquisition de matériel De cuisine pour le projet De conserverie et insertion à Châteauvert	17 309.61€	20 771.53€

Subventions demandées :

L'Agglomération de la Provence Verte.....8 654.80€ HT
Autofinancement Commune : 8 654.81€ HT

Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

**DELIBERATION PORTANT SUR LA DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION 2025
CONCERNANT LA POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUE.**

Monsieur le Maire expose,

La commune de Châteauvert construit actuellement un bâtiment d'environ 300 m2 qui sera achevé au printemps 2025. Ce bâtiment a pour vocation le stockage de matériel communal, un atelier d'artistes ainsi qu'un gîte d'artistes.

La commune a le projet d'équiper la toiture de ce bâtiment de panneaux photovoltaïques afin de couvrir les besoins en électricité des bâtiments municipaux à 80% (autoconsommation collective patrimoniale).

C'est sur ce projet que porte la demande à La Région 2025.
Pour pouvoir réaliser ce projet, Le Maire va demander différentes aides sous forme de subvention.

Le plan de financement se présente comme suit :

OBJET	MONTANT H.T	MONTANT T.T.C
Pose de panneaux photovoltaïque	43 161.00€	51 793.20€

Subventions demandées :

La Région..... 10 790.45 € HT
Autofinancement Commune : 32 370.75 € HT

Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

Questions diverses :

Proposition d'acquisition d'une œuvre de Mr MUAROUR.

Monsieur MURAOUR a déposé un courrier proposant à la commune de faire l'acquisition d'une de ses œuvres pour le Jardin des Sculptures.

La commission Sculptures s'est rendu à l'atelier de celui-ci pour découvrir les œuvres proposées. C'est l'œuvre appelé « Tronc de Palmier » qui est proposé au Conseil Municipal pour un montant de 5 800.00€ (Cinq mille huit cent euros).

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité, une délibération sera prise prochainement pour cette acquisition.

Saint Pons 2025.

La messe de la Saint Pons aura lieu le samedi 17 mai 2025 à 10h30 suivi d'un buffet déjeunatoire à la Maison Communale.

Repas des habitants 2025.

Le repas offerts aux habitants aura lieu le dimanche 29 juin 2025.

Un Chorale sera présente pour l'animation de cette journée de convivialité.

Séance levée à : 20h30.